

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de la convocation : 11 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, monsieur Patrick MONIN.

Etaient présents : Mesdames Alexandra BONOT, Aurore DUTARTRE, Véronique DUFETRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE ; Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Christian GENDRE, Denis FENEON (arrivé à 20h), Serge THIRARD, Alain GRIVOT, Daniel BOUCHARD, Daniel BRESSAND, Dany GRANDJEAN

Était excusée : Madame Caroline CORREIA

Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE

ETAT CIVIL

Naissance : Vincenzo FEZZOLI le 17/11/2018

Décès : Monsieur Thierry PROMONET le 20/11/2018

Ajout d'un point : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

1. Ecole : point sur le chantier

Le bâtiment est hors d'air mais pas encore hors d'eau (petit retard de 15 jours sur le planning).

Point sur les plus-values et moins-values :

- Pour le lot 2, gros œuvre : plus-value de 14859€ HT (pose d'un drainage) et moins-value de 2967€ HT.
- Pour le lot 3, façades pierres : moins-value de 628€ HT (ouverture du préau en bois et pierre et non plus en métal)

Le lot 11 « Electricité, courants forts-courants faibles » a été remis en consultation sur la plateforme Klekoon. Date limite de dépôt des candidatures le lundi 7 janvier à 12h00, ouverture des plis à 14h00, rendu de l'ACT le 21 janvier.

2. Dispositif « voisins vigilants »

Une réunion publique va être organisée en présence de la Gendarmerie pour présenter ce dispositif à la population d'Azé le lundi 21 janvier 2019 à 18h30 à la salle des fêtes.

3. Déploiement de la fibre : calendrier 2019-2020

La parole est donnée à M Daniel Bressand qui a participé à la réunion d'information du 6 décembre organisée conjointement entre Orange et la MBA. La fibre sera donc déployée sur 26 communes du territoire de la MBA d'ici 2020. Un nœud optique sera installé à Igé puis 3 armoires sur Azé dans lesquelles seront branchés les foyers d'Azé. Les premiers travaux sur la commune sont prévus au 2^e trimestre 2019. L'objectif étant que 100% du territoire soit desservi. L'installation sera gratuite pour l'abonné.

4. Ressources humaines

Le recrutement pour le remplacement de Christophe Quibel est en cours.

La commune recrute également une secrétaire comptable à 20h00 par semaine.

Un agent d'entretien des locaux est recherché pour un contrat de 6 mois à 20h00 par semaine.

Le premier contrat d'Angéline Ducrozet à l'agence postale communale arrive à terme le 8 janvier, le conseil donne son accord à son renouvellement pour une durée de 6 mois.

5. Contrat d'entretien des bornes incendie

Le contrat de prestation pour l'entretien annuel des poteaux incendie de la commune arrive à échéance au 31/12/2018. Il est donc à renouveler pour une durée de 5 ans. Le tarif annuel par appareil est de 63.00€ HT. Le conseil donne son accord et autorise le Maire à viser cette nouvelle convention.

6. Demande du Foyer Rural

Le Maire donne lecture d'un courrier du Foyer Rural qui souhaite acquérir un gradin pour installer sous les halles lors de leurs manifestations. Il se pose un problème de stockage de ce matériel qui nécessite un abri de 6m sur 2.5m pour ranger la remorque. Une demande est faite à M Daniel Bouchard (président de la Foire) pour savoir s'il y aurait possibilité d'occuper une partie de leur local implantée sur une parcelle communale. Cette éventualité ne semble pas possible car il n'y a plus de place. La recherche d'un local reste donc en réflexion.

7. Situation du CECL

La parole est donnée à Serge Thirard qui a assisté à l'AG extraordinaire du CECL le 14 décembre 2018. A la suite de l'arrêt des rythmes scolaires, le dispositif Récréamômes se trouve dans une situation financière difficile. Une aide ponctuelle est demandée aux communes ayant conventionné avec le CECL pour combler le déficit lié aux licenciements du personnel. Le surcoût est estimé à environ 40000€. La répartition de cette somme n'est pas encore établie. Une rencontre entre les maires et le SIVOS va s'organiser.

8. Autorisation pour opérations nouvelles d'investissement à hauteur de 25%

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aux communes, jusqu'à l'adoption du budget, sur délibération du conseil, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Le conseil municipal approuve cette proposition.

9. Travaux effectués et en cours

Les décorations de Noël ont été installées par les agents techniques aidés d'une élue et d'une administrée.

Les toilettes de la Teppes Saint Martin sont couvertes.

Des trous ont été rebouchés à l'enrobé à froid sur toute la commune.

10. Au fil du mois

- Commissions communales et intercommunales
- 20/11 : réunion interspanc
- 26/11 : Commission électorale
- 27/11 : CISPD, SIVOS

- 29/11 : MBA conseil des maires
- 04/12 : soirée départementale des pompiers
- 06/12 : rencontre Orange sur la fibre
- 12/12 : PETR
- 13/12 : MBA conseil communautaire
- Autres rencontres
- 23/11 : AG Foyer Rural
- 26/11 : rencontre avec Mr Pierre Michel Delpeuch, Pays d'art et d'histoire et avec Mme Anne Pariset, Présidente de Cant'Azé
- 24 et 25/11 : inauguration des œuvres de Michel Bouillot et concert « Paroles d'anches »
- 30/11 : Repas des anciens
AG Coda 71
Soirée remerciements Dériv'chaines
Inauguration boutique éphémère
- 07/12 : départ Christophe Quibel
- 11/12 : fête des lumières
- 14/12 : AG CECL, AG des pêcheurs, AG patrimoines d'Azé

11. Questions diverses

- Droit de préemption urbain : 2 biens sont présentés. La commune ne préempte pas.
- « Recyclons nos sapins » : partenariat Tirelire des Ecoles et Jardin Potager Partagé. Les habitants d'Azé sont invités à apporter leur sapins (sans décoration) au JPP les samedis de janvier entre 10h et 12h. Ils seront ainsi broyés.
- Contrat de rivière : une réunion est prévue le 21 décembre à 10h avec les propriétaires de la liste 2 et l'Agence de l'eau.
- Fermeture Trésorerie de la Roche Vineuse : une lettre de Mr Darmanin a été reçue par le Maire Davayé qui confirme la fermeture de ce service.
- Blanot : commémoration de la rafle du 23 janvier 1944 à 11h30
- Compteurs Linky : rencontre avec Mme Sylvie Bravo, lors du conseil de janvier.
- Départ en retraite de Mr Michel Olivier des Grottes

12. Tour de table

Denis Fénéon déplore encore les agissements répétés et dangereux d'un habitant d'Azé.

Alain Grivot trouve que la commune est « triste » sans illuminations. Il faudrait prévoir le rachat ou la location de guirlandes pour les années à venir.

Daniel Bouchard demande pourquoi la subvention de fonctionnement de la Foire n'a pas été versée en 2018. La trésorerie a rejeté les subventions, il faut une délibération nominative. Les conscrits de la classe en 9 sont organisés la veille de la Foire à tout. Il serait plus judicieux d'éviter cette date car elle mobilise des bénévoles de la Foire. La salle du foyer est devenue une salle de stockage. A qui appartient le petit podium de trois marches qui y est entreposé ?

Jean-Paul Dufour annonce avoir rendez-vous le 3 janvier à 14h00 avec M Michel Da Silva du Cabinet de géomètres Monin pour les travaux d'assainissement.

Christian Gendre dit qu'un nouveau chauffe-eau a été installé dans les sanitaires du 1^e étage de la Mairie. La fuite d'eau de l'appartement de M Morel a été réparée.

Michèle Montange a assisté à l'AG de Patrimoines d'Azé et demande où en est la demande de devis pour les nouveaux vitraux de l'église. M Le Maire est en attente de la réponse de l'artisan contacté.

Serge Thirard dit avoir eu des bons retours sur les décorations des massifs de la commune. Il rappelle par ailleurs que le stationnement sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite est punissable de 135€ d'amende. La boutique éphémère rencontre un beau succès. Les échos des habitants sont bons.

Aurore Dutartre annonce que le bulletin sera distribué courant janvier (léger retard) et les invitations aux vœux de la municipalité seront à distribuer dans les prochains jours.

Véronique Dufêtre souhaiterait que des cendriers soient installés sous les halles afin d'éviter que les mégots soient jetés au sol.

13. Agenda

- 21/12 : réunion contrat de rivière
- 08/01 : vœux du Préfet et du Président Conseil Départemental
- 11/01 : 19h vœux du Maire
- 12/01 : AG PPC
- Du 17/01 au 16/02 : recensement de la population

Prochain conseil municipal : 22 janvier à 19h00

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 22h00

INFO

Mairie et Agence Postale fermées

du 24/12 au 06/01/2019